

no.9

Le Mag

Janvier 2019

> Retrouvez toute l'actualité
de Mauges Communauté
dans ce Mag !

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPPELLE-DU-GENÊT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



**Recensement de la population :
il y a du changement !**



Rejoignez les fans de notre page Facebook !
[@villebeaupreauenmauges](#)



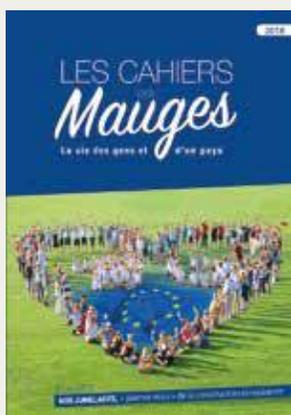


Jumelages : les Mauges s'ouvrent au monde



Y-a-t'il plus belle preuve d'ouverture sur le monde que les jumelages ? Ils sont particulièrement nombreux dans les Mauges et sur tout l'arrondissement de Cholet. Pour cette nouvelle édition, Les Cahiers des Mauges ont choisi d'en faire leur dossier. En cette année de centenaire de l'armistice 1918 et à l'approche de nouvelles élections européennes en 2019, ce thème, symbole de paix, s'imposait.

Sur un champ de ruines est née l'idée européenne : une utopie qui a progressivement pris corps. La réconciliation franco-allemande a joué un rôle moteur dans la construction de



l'Europe, pas seulement sur le plan national mais aussi au niveau local, où sa traduction la plus concrète a été les jumelages. D'autres initiatives ont été lancées tour à tour vers d'autres pays, toujours dans un souci de solidarité.

Retrouvez aussi dans ce nouveau numéro toute la diversité des Mauges. Véritable revue de territoire, rédigée par des auteurs passionnés, Les Cahiers des Mauges racontent la vie des gens et d'un pays.

Une collaboration Mauges Communauté / CPIE Loire Anjou, en vente dans les librairies et maisons de la presse des Mauges ou sur www.cpieloireanjou.fr

Au quotidien, nous préparons l'avenir

Pouvoir d'achat, taxes, fiscalité, manque de reconnaissance... des revendications multiples nées d'un sentiment d'inégalité voire d'abandon ont généré un climat de défiance et de conflit envers les dirigeants de l'État. Des éléments violents et diverses récupérations se sont invités aux manifestations d'habitants qui se sentent oubliés depuis des décennies.

Malgré les contraintes budgétaires de notre pays, sans doute faut-il réorganiser l'action publique de manière plus équitable sans reporter la facture aux générations futures. Le défi est grand, car aux attentes économiques et sociales, s'ajoute l'urgence climatique.

Nos collectivités locales, proches des réalités de terrain et au plus près de nos concitoyens au quotidien ont sans doute, à leur niveau et dans le cadre de leurs compétences, des réponses à apporter.

Suite à notre réforme territoriale, Mauges Communauté porte des actions majeures aux retombées très concrètes pour tous, qui permettront de répondre aux nouvelles attentes de notre société. Nous pouvons citer par exemple : un développement économique fort et diversifié, le déploiement du numérique pour tous, la montée en puissance des mobilités, la transition énergétique et écologique, le logement, la santé et les solidarités.

Beaupréau-en-Mauges, fort de sa solidarité et de sa dynamique collective est maintenant mieux armée pour combattre la fracture sociale et territoriale. La commune nouvelle est clairement bénéfique à tous et sans doute en priorité aux plus petites communes et aux plus endettées. Si nous réglons nos problèmes ensemble, c'est bien parce que nous partageons aussi nos atouts dans un souci d'équilibre territorial et de proximité avec les habitants et les associations.

Au quotidien, nous préparons l'avenir et c'est dans ce sens que nous travaillons à la nouvelle gouvernance de 2020, avec moins de conseillers municipaux et plus de participation citoyenne. Des rencontres seront programmées dans les prochains mois sur ces sujets pour vous associer à nos réflexions et propositions.

Élus et agents vous souhaitent une belle année 2019

Gérard Chevalier

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-Président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Gérard Chevalier
Responsable de la rédaction : Philippe Roux
Rédaction : Olivia Gouzil, Flavie Reau
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 250 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)

À qui m'adresser pour mes démarches ?

CRÉÉE EN DÉCEMBRE 2015, LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES FÊTE SES TROIS ANS. AFIN DE MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET DE GARANTIR L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL, LES MISSIONS SONT RÉPARTIES ENTRE LES SERVICES COMPÉTENTS : MAIRIES DÉLÉGUÉES, HÔTEL DE VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET MAUGES COMMUNAUTÉ.



> **Les mairies déléguées** sont les portes d'entrée pour les renseignements concernant la vie quotidienne ou les démarches administratives. Elles assurent les missions de proximité auprès des habitants et des associations.

Contact :

Retrouvez les coordonnées de chaque mairie dans les pages centrales consacrées à votre commune déléguée.



> **La commune de Beaupréau-en-Mauges** reçoit et traite les demandes particulières des usagers, en mutualisant les moyens sur les 10 communes déléguées. Certains services sont situés à l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges.

Contact :

Rue Robert Schuman - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
02 41 71 76 80
www.beaupreauenmauges.fr



> **Mauges Communauté** regroupe 6 communes nouvelles (Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre, Sèvremoine et Orée-d'Anjou). Cette communauté d'agglomération est visible à l'échelle régionale et permet une coopération forte des communes dans des domaines stratégiques comme le développement économique, l'aménagement du territoire, les mobilités ou la solidarité. Elle propose également des services d'expertises mutualisés (instruction des permis de construire, système d'information géographique...).

Contact :

Rue Robert Schuman - BEAUPRÉAU
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 71 77 10
www.maugescommunaute.fr

JE SUIS ENTREPRENEUR

J'IMPLANTE MON ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, JE SOUHAITE

→ être accompagné lors de la création ou la reprise d'une activité (recherche de locaux, démarches à effectuer, financement...)



→ faire connaître ma nouvelle activité à travers le Mag et le site internet de la commune



JE REPRÉSENTE UNE ASSOCIATION

JE SOUHAITE

→ organiser une manifestation



MAIRIE DÉLÉGUÉE

DE LA COMMUNE OÙ SE DÉROULE LA MANIFESTATION

la mairie déléguée pourra m'accompagner sur tous les aspects de mon projet (réservation d'une salle, location de matériel, autorisations, communication...)

→ être subventionné par la Ville de Beaupréau-en-Mauges



EN MAIRIE DÉLÉGUÉE

OU EN LIGNE SUR BEAUPREAUENMAUGES.FR

pour retirer les imprimés



HÔTEL DE VILLE

pour déposer le dossier complet

→ faire connaître mon association auprès des élus



MAIRIE DÉLÉGUÉE

pour convenir d'un rendez-vous

→ louer une salle pour mes activités régulières



MAIRIE DÉLÉGUÉE

J'HABITE À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

URBANISME

JE SOUHAITE

→ être accompagné dans l'élaboration d'un projet de construction ou de rénovation. Quels formulaires remplir? Comment compléter le dossier? À qui remettre les documents?

 **MAUGES COMMUNAUTÉ**
SERVICE URBANISME / ADS

→ obtenir des renseignements sur le Plan Local d'Urbanisme commun à toutes les communes déléguées

 **HÔTEL DE VILLE**
SERVICE URBANISME

→ retirer les imprimés pour l'obtention du certificat d'urbanisme ou du permis de construire

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE OU HÔTEL DE VILLE**

→ déposer mon dossier complété

 **HÔTEL DE VILLE**
SERVICE URBANISME

ENFANCE / JEUNESSE

JE SOUHAITE

→ inscrire mon enfant dans une école publique
DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'ÉCOLE

→ inscrire mon enfant au restaurant scolaire et/ou en accueil périscolaire et de loisirs

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**
OU AUPRÈS DU SERVICE CONCERNÉ

→ inscrire mon enfant aux transports scolaires

 **MAUGES COMMUNAUTÉ**
SERVICE MOBILITÉ - RÉSEAU MOOJ !

SOLIDARITÉ

JE SOUHAITE

→ bénéficier du portage des repas à domicile, de la banque alimentaire ou du transport solidaire

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**

→ bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'aides sociales (logement, transport, aide alimentaire...)

 **(CCAS) DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES**
dans les locaux de la mairie déléguée de Beupréau

→ être informé et conseillé sur les services d'aides à domicile, de soin, les structures d'hébergement pour les séniors

 **MAUGES COMMUNAUTÉ**
CLiC

→ être informé et accompagné dans mes démarches liées à ma situation de handicap ou à celle d'un de mes proches

 **MAUGES COMMUNAUTÉ**
CENTRE LOCAL DU HANDICAP

VIE QUOTIDIENNE

JE SOUHAITE

→ me marier ou me pacser

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**
du lieu de mariage
ou du lieu de résidence pour le PACS

→ déclarer une naissance ou un décès, obtenir une copie d'acte de naissance

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**
du lieu où s'est produit l'événement

→ acheter, renouveler ou reprendre une concession funéraire

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**
du lieu de recueillement

→ m'inscrire sur les listes électorales

 **MAIRIE DÉLÉGUÉE**
du lieu de résidence

LOGEMENT

JE SOUHAITE

→ faire une demande de logement social

 **EN MAIRIE DÉLÉGUÉE**
OU EN LIGNE SUR
demandelogement49.fr

→ mettre en place la collecte des déchets pour mon domicile, connaître les jours et horaires de passage, payer ma redevance

 **MAUGES COMMUNAUTÉ**
SERVICE DÉCHETS

Vœux à la population

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES AURA LIEU MARDI 8 JANVIER À 19H30, À L'ESPACE EXPRESSION DE LA JUBAUDIÈRE. LA MUNICIPALITÉ VOUS Y CONVIE AVEC PLAISIR!

Mardi 8 janvier, la cérémonie de Beaupréau-en-Mauges lance la saison des vœux à la population qui se tiendront tout au long du mois de janvier. Retrouvez ci-dessous les dates et lieux des vœux en communes déléguées:

- > **Le Pin-en-Mauges:**
vendredi 11 janvier à 20h - Salle du Relais du Bois
- > **La Jubaudière:**
vendredi 11 janvier à 20h30 - Espace Expression
- > **Saint-Philbert-en-Mauges:**
vendredi 11 janvier à 20h30 - Salle Commune des Loisirs
- > **Andrezé:**
samedi 12 janvier à 11h - Espace du Prieuré
- > **Jallais:**
samedi 12 janvier à 11h - Salle des Fêtes
- > **La Poitevine:**
samedi 12 janvier à 11h - Salle des Loisirs
- > **Gesté:**
samedi 12 janvier à 19h - Espace Thévine
- > **Villedieu-la-Blouère:**
vendredi 18 janvier à 19h - Salle des Chevaliers de Malte
- > **Beaupréau:**
vendredi 25 janvier à 19h - Salle de la Prée
- > **La Chapelle-du-Genêt:**
vendredi 25 janvier à 19h - Maison des Loisirs

Cérémonie des vœux 2019
de Beaupréau-en-Mauges

Ensemble, façonnons notre territoire!

Mardi 8 janvier à 19h30
Espace Expression
La Jubaudière

Contact :
Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges
02 41 71 76 80 / accueil@beaupreauenmauges.fr
www.beaupreauenmauges.fr

LES PÉRIPÉTIES DE LÉON

Discussion autour de la baignoire

IL DEVIENT DIFFICILE DE MONTER DEDANS!

J'AI JUSTEMENT DES DEVIS EN COURS POUR MA SALLE DE BAIN, L'ESCALIER, ...

JE ME SUIS RENDUE AU FORUM IMAGINER SON LOGEMENT POUR DEMAIN.

J'AI RED DES INFORMATIONS POUR ADAPTER MON LOGEMENT.

AH OUI ?!

MAIS RAPPELE LE CLIC ! TU SERAS ORIENTERS LES BONS INTERLOCUTEURS .

Réalisation : Magali AC illustration design graphique

CLiC de Mauges Communauté : le service d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage ▶ Tél. 02 41 71 77 00 ou par mail CLIC@MAUGESCOMMUNAUTE.FR





RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 23 février 2019



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune

PARTIES PRENANTES
n° imprimé : 156

Recensement de la population : il y a du changement !

AVEC PLUS DE 23 600 HABITANTS, LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE DÉROULERA DÉSORMAIS ANNUELLEMENT AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON D'HABITANTS. QUI EST CONCERNÉ ? COMMENT ÇA MARCHE ? À QUOI CELA SERT-IL ? EXPLICATIONS...

Le recensement : pour qui ?

Toute la population de Beaupréau-en-Mauges n'est pas concernée. L'enquête sera effectuée sur un panel d'adresses représentant 8 % des habitants, soit environ 805 logements. La sélection est effectuée par l'INSEE, sur tirage au sort.

Comment le recensement va-t-il se dérouler ?

À partir du 10 janvier, si vous êtes concerné(e), un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, du 17 janvier au 23 février, un agent recenseur recruté par Beaupréau-en-Mauges se présentera chez vous, muni d'une carte officielle. Lors de son passage, il vous remettra une notice où figurent toutes les informations utiles et vos identifiants qui permettront votre recensement en ligne.

S'il vous est impossible de répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir, qu'il viendra ensuite récupérer au moment que vous aurez convenu ensemble.

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Les résultats du recensement influent directement l'organisation de la commune : du nombre d'habitants dépendent,

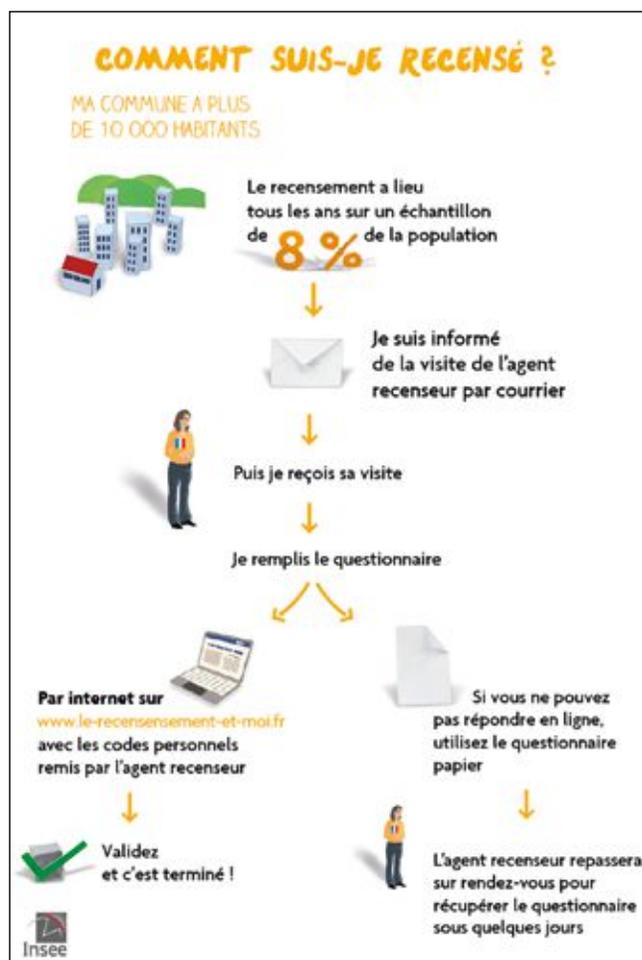
par exemple, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, condition de logement, moyens de transport, etc. Autant d'informations sur lesquelles peuvent s'appuyer divers projets comme l'ouverture d'une crèche, l'installation d'un commerce, la construction de logements ou le développement de moyens de transport. Enfin, il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.

En résumé, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Les informations personnelles sont protégées

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Vos informations et données personnelles sont strictement confidentielles. Elles sont traitées de façon anonyme.



Vos noms et adresses sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Lors du traitement des questionnaires, ces éléments ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.



Pour en savoir plus :

Vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges, ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Découvrez également en pages centrales le nom et le visage de l'agent recenseur qui interviendra sur votre commune.

Pour des centres bourgs redynamisés

DEPUIS 2013, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE MAUGES, PUIS BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ACCOMPAGNE LES PARTICULIERS DANS LEURS TRAVAUX AVEC UNE OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT). A CE JOUR, 323 LOGEMENTS EN ONT BÉNÉFICIÉ, POUR DES TRAVAUX S'ÉLEVANT À 4 000 000 € HT. AFIN DE POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, LA VILLE TRAVAILLE À LA MISE EN PLACE D'UNE OPAH-RU.



Dans ce logement, l'OPAH a permis de remplacer la baignoire existante par une douche, plus accessible en cas de perte d'autonomie.

Comme pour l'OPAH actuelle, sous conditions de ressources, les propriétaires pourront bénéficier de conseils techniques et administratifs et de subventions auprès d'un cabinet mandaté par la commune. Tous les logements de Beaupréau-en-Mauges sont concernés si les travaux effectués visent à rénover un bien vétuste, en améliorer les performances énergé-

tiques ou l'adapter en vue d'une perte d'autonomie. L'ajout de la mention « RU » pour renouvellement urbain, met l'accent sur les centres bourgs. « Nous souhaitons apporter une attention particulière à nos centralités, que ce soit en termes d'habitat, de commerce ou de cadre de vie. Nous affichons aussi une volonté de plus en plus forte de redécouvrir le patrimoine de nos communes » affirme Geoffrey Cosquer, adjoint à l'urbanisme. Ainsi, des « visites accession » de biens vétustes seront organisées, pour aider les investisseurs à se projeter. Pour les centres bourgs de Beaupréau et Jallais, viendront s'ajouter des aides pour les ravalements de façades et une opération de restauration immobilière. Ainsi, l'aide à la mise en place du projet et les incitations financières seront plus poussées

et, en cas de propriétaire indécis, la commune aura la possibilité de racheter le bien pour effectuer les travaux. La signature de la convention avec l'État, dans les prochains mois, devrait permettre l'attribution des premières aides financières au printemps. Compte tenu des délais de montage d'un dossier et pour bénéficier au plus vite de l'OPAH-RU, il est conseillé d'anticiper la réflexion sur votre projet. Attention tout de même à ne pas signer de devis avant l'obtention du financement !

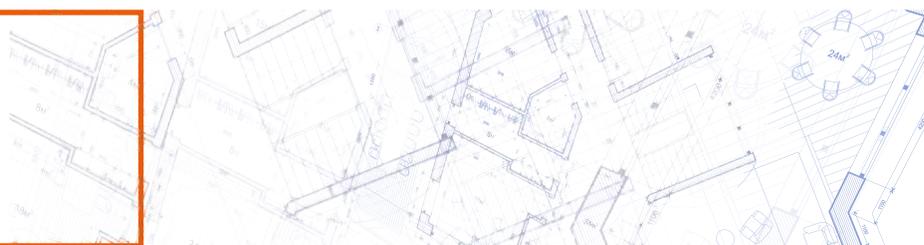
OPAH : VOUS AVEZ JUSQU'AU MOIS DE MAI POUR DÉPOSER VOS DOSSIERS !

Afin de faire la jonction avec le lancement de l'OPAH-RU, l'OPAH est prolongée. Pour en profiter, vous pouvez déposer vos dossiers auprès de Citémétrie jusqu'au 30 juin 2019.

Contact :

Citémétrie, 4 rue Evain
49000 Angers - 02 52 35 03 91
citemetrie49@citemetrie.fr

PLU : DERNIÈRE ÉTAPE DE CONCERTATION



Début novembre, 230 personnes ont assisté aux 3 réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme, commun à toutes les communes déléguées. Il s'articule selon différents enjeux : la maîtrise de la consommation foncière pour l'habitat et les activités, l'adaptation de l'offre de logements aux besoins des différentes catégories de population, la préservation des espaces agricoles et naturels, et de l'environnement.

Ces réunions publiques sont la dernière étape d'une concertation entreprise depuis 2016 permettant de faire évoluer le projet, pour aboutir aux choix et traductions réglementaires présentés. Élus, habitants et acteurs

économiques de Beaupréau-en-Mauges ont pu partager une approche globale de l'aménagement de la commune. Ils ont croisé leurs visions à diverses échelles, en articulant au mieux les politiques d'habitat et d'urbanisme et en s'appuyant sur les caractéristiques locales du territoire. L'arrêt du PLU en conseil municipal viendra clore la concertation. Le projet sera ensuite soumis à consultation des services de l'État, pour avis. Au printemps, lors de l'enquête publique, chacun pourra alors consulter, sur des horaires définis, les documents d'urbanisme (plans de zonage, règlements...) en présence d'un commissaire enquêteur. Il dressera un bilan de cette enquête publique, avant l'approbation définitive du PLU prévue en septembre 2019.

Le point sur les travaux

PÉRISCOLAIRE - LE PIN-EN-MAUGES

Suite au déplacement de la périscolaire dans la salle « Grange du Bretault », il était nécessaire d'installer un modulaire sanitaire pour les moins de 6 ans, ce qui a été fait mi-décembre.

ÉCOLE JULES FERRY – BEAUPRÉAU

Les travaux d'extension de l'école Jules Ferry se poursuivent. Depuis décembre, le nouveau bâtiment est hors d'air et hors d'eau.

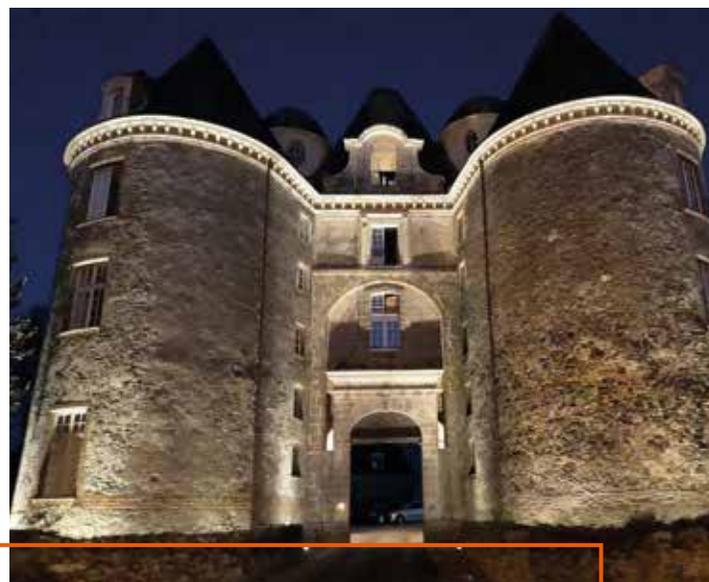


PARKING ANDRÉ BROSSIER JALLAIS

En service depuis septembre, le parking est adopté par les utilisateurs. Alvolé et enherbé, il permet aux eaux pluviales de s'infiltrer plus facilement dans le sol. Les risques importants de ruissellement sont réduits en cas de fortes pluies, grâce à un système de rétention sous la chaussée permettant la régulation.

ROUTE DE LA CABINE, ENTRE ANDRÉZÉ ET LA JUBAUDIÈRE

Un renforcement de la route a été réalisé sur l'ensemble de l'itinéraire. Les marquages au sol seront tracés début 2019, en fonction des conditions météorologiques.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La commune continue ses efforts pour maîtriser la consommation énergétique des équipements municipaux.

Depuis octobre, le château de Beaupréau bénéficie d'un nouvel éclairage moins énergivore. Les 33 projecteurs à LED installés et le système de programmation permettent de réduire de 90 % la consommation d'électricité, tout en respectant la vie de la faune nocturne.

En 2019, les opérations de relamping vont se poursuivre pour les salles de sport d'Andrézé, La Jubaudière, La Poitevineière, les salles de tennis de Gesté et Beaupréau et la salle François Salmon de Villedieu-la-Blouère. En 2018, plusieurs équipements municipaux ont bénéficié de nouveaux éclairages, diminuant la consommation d'énergie de 40 %.

Une réflexion globale est également en cours pour réduire les dépenses de chauffage et d'éclairage sur l'ensemble des équipements du territoire, avec des travaux d'isolation ou la mise en place de minuteurs pour des extinctions programmées. Concernant la gestion des eaux, plusieurs bâtiments ont bénéficié d'un changement de robinetterie permettant de supprimer les fuites et de réduire le débit pour les lavabos ou les WC.

PISCINE AQUA'MAUGES - BEAUPRÉAU

Des travaux de rénovation thermique sont prévus à la piscine. Ils débuteront en février par le changement des menuiseries intérieures. La suite des travaux s'échelonne sur l'année 2019.



CENTRES TECHNIQUES DE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE ET JALLAIS

L'extension du centre technique de Villedieu-la-Blouère, comprenant un hangar de stockage de 250 m², est achevée depuis novembre. Celle du centre technique de Jallais, avec un hangar de 750 m², sera opérationnelle en janvier.

ANCIENNE GENDARMERIE – BEAUPRÉAU

Depuis mi-décembre, la Direction départementale des finances publiques occupe l'étage de l'ancienne gendarmerie, rue de la Sablière. Les travaux seront finalisés au cours du mois de janvier.


**RAPPEL :
POUR VOTRE
SÉCURITÉ, LES
CHANTIERS
SONT INTERDITS
AU PUBLIC !**

Banque Alimentaire : pour qui et comment ?

CHAQUE ANNÉE, À L'ARRIVÉE DE L'HIVER, LE RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES LANCE SA COLLECTE NATIONALE. EN 2018, ELLE A EU LIEU LE 1^{ER} WEEK-END DE DÉCEMBRE. POUR AUTANT, LES BANQUES ALIMENTAIRES NE SE LIMITENT PAS À CETTE ACTION ANNUELLE, BIEN AU CONTRAIRE !

Tous les ans, les grandes et moyennes surfaces de Beaupréau-en-Mauges, à Beaupréau, Gesté, Jallais et Villedieu-la-Blouère participent à la collecte nationale. Les denrées récoltées sont alors acheminées à la Banque Alimentaire de Cholet pour être, par la suite, réparties à l'échelle du choletais.

Cette collecte annuelle revêt une vraie importance pour les Banques Alimentaires. À titre d'exemple, la collecte a permis, en 2017, de récupérer, sur toute la France, 11 500 tonnes de denrées, soit 11 % des denrées collectées annuellement par le réseau. Pour autant, les 79 Banques Alimentaires françaises sont actives tout au long de l'année. Plusieurs autres voies de collecte existent notamment la ramasse, qui consiste à récupérer les denrées alimentaires retirées des rayons mais propres à la consommation.

À Beaupréau-en-Mauges, l'aide alimentaire relève de la compétence du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui a signé une convention avec l'antenne du Maine-et-Loire. Le CCAS centralise les demandes d'aides. La distribution des colis alimentaires se fait, quant à elle, dans chaque commune déléguée.

Deux jeudis par mois, 59 familles bénéficient de ces colis, ce qui représente 130 personnes sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges. Si ce chiffre reste stable depuis plusieurs années, le profil des demandeurs évolue. Les personnes seules et/ou de plus de 60 ans sont de plus en plus nombreuses à solliciter la Banque Alimentaire. À l'heure actuelle, parmi les bénéficiaires, 22 foyers se composent d'une seule personne dont la moitié est âgée de plus de 60 ans.

Chaque colis comporte environ 3,5 kg de produits par personne, notamment des légumes, des produits laitiers ou encore des surgelés. Des produits spécifiques pour les enfants et les bébés sont également distribués.

POUR FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE :

se présenter à la mairie de sa commune déléguée et demander le formulaire sur lequel il faudra inscrire ses revenus et ses charges (justificatifs à l'appui). La demande sera ensuite transmise au CCAS.



© Banque Alimentaire

Les jours de distribution, des personnes engagées par AIM (Association Intermédiaire des Mauges) acheminent les denrées de Cholet vers Beaupréau. Une fois confectionnés et répartis par commune déléguée par les bénévoles, les colis sont amenés en véhicule frigorifique sur les lieux de distribution.

Les critères d'attribution de l'aide alimentaire

Le CCAS compare les ressources et les charges, tout en tenant compte du nombre de personnes dans la famille. Pour une personne seule, le plafond du quotient familial est de 280 € et de 220 € pour une famille.

Si l'aide alimentaire se fait de manière régulière, selon l'évolution des ressources du foyer, il peut également y avoir des situations d'urgence. Ces demandes émanent généralement des assistantes sociales qui préviennent le CCAS. Un soutien ponctuel est apporté, sous forme de

bons alimentaires ou de colis, après validation de l'élu référent dans la commune déléguée.

Outre la Banque Alimentaire, est implantée sur Beaupréau-en-Mauges l'association « La Halte du Cœur » qui propose, depuis plus de 30 ans, une aide alimentaire participative auprès des personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural.



© Banque Alimentaire

Contact :

CCAS de Beaupréau-en-Mauges
Mairie déléguée de Beaupréau -
Rue Notre Dame
02 41 71 76 60

Les écoles ouvrent leurs portes !

LES ÉCOLES PRIMAIRES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ORGANISENT LEURS PORTES OUVERTES AU COURS DU 1^{ER} TRIMESTRE.

Andrézé

- > École publique Georges Lapiere : inscription sur RDV auprès de la directrice : 02 41 58 97 72 ou ce.0492012w@ac-nantes
- > École privée Sources Vives : Vendredi 11 janvier (17h - 20h)

Beaupréau

- > École publique maternelle et élémentaire Jules Ferry : vendredi 29 mars (16h30 - 19h) et samedi 30 mars (10h - 12h et 16h30 - 19h)
- > École privée Saint-Jean : vendredi 8 et samedi 9 mars

La Chapelle-du-Genêt

- > École publique Jean de la Fontaine : vendredi 15 mars (17h30 - 19h30)
- > École privée Sainte Anne : Samedi 23 mars (10h - 12h)

Gesté

- > École publique Marie et Arthur Rayneau : inscription sur RDV auprès de la directrice : 02 41 56 19 02

- > École privée Eau Vive : Vendredi 8 mars (17h30 - 19h30)

Jallais

- > École privée Saint François d'Assise : Samedi 26 janvier (10h30 - 12h)
- > École publique Jean de la Fontaine : samedi 2 février (10h - 12h)

La Jubaudière

- > École privée Charles de Foucauld : À partir de fin février, visite et renseignements sur RDV en vue d'une inscription : 02 41 63 11 06

La Poitevineière

- > École privée Saint Michel : inscription sur RDV auprès du directeur : 02 41 75 10 39 ou ecopriv.poitevineiere@gmail.com

Le Pin-en-Mauges

- > École privée Joseph Girard : inscription sur RDV auprès de la directrice : 02 41 70 03 32 ou ecolegirard@gmail.com

Saint-Philbert-en-Mauges

- > École privée Saint Philbert : inscription sur RDV auprès de la directrice : 02 41 55 38 40 ou stphilbertenmauges@ec49.fr

Villedieu-la-Blouère

- > École publique Françoise Dolto : inscription sur RDV auprès de la directrice : 02 41 30 86 87 (maternelle) / 02 41 30 90 04 (élémentaire) ou ce.0490402w@ac-nantes.fr
- > École privée Saint Joseph : samedi 9 mars (10h - 12h)



UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ POUR LA MISSION LOCALE

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ? VOUS ÊTES SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE ? AU CENTRE SOCIAL EVRE ET MAUGES, UN RELAIS DE LA MISSION LOCALE DU CHOLETAIS PEUT VOUS AIDER.

Sur rendez-vous, des conseillers proposent un accompagnement personnalisé pour les jeunes en difficulté dans leur projet professionnel. En fonction des demandes, ces professionnels apportent des conseils en matière d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi (découverte de métiers,

information sur les formations et financements, aide à la rédaction des candidatures, préparation de l'entretien d'embauche, conventions de stages...). Ils pourront également fournir un accompagnement sur des questions liées au logement, aux moyens de transport, à la santé ou à l'accès au droit.

Contact :

Relais Mission Locale du Choletais
Centre Social Evre
et Mauges,
10 rue du Sous-
Préfet Barré
Beaupréau
02 41 63 06 33



Tickets sports: le programme d'animations étendu



En 2019, les animations mises en place dans le cadre des tickets sports seront étendues à l'ensemble du territoire de Beaupréau-en-Mauges. Pendant les vacances scolaires, des activités sportives variées seront proposées aux jeunes âgés de 8 à 17 ans, sur une journée ou une demi-journée. Les

éducateurs sportifs de la commune encadreront ces animations. Une participation financière de 3 € par demi-journée sera demandée. Pour les vacances de février, le programme des activités et les modalités d'inscription seront diffusés courant janvier.

À Beaupréau-en-Mauges, les retraités s'activent !



SANTÉ, MOBILITÉ, HABITAT, LIEN SOCIAL... LES ENJEUX DU "BIEN VIEILLIR" SONT MULTIPLES. AVEC LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (DANS LE CADRE DE LA CHARTE DES SOLIDARITÉS AVEC LES AÎNÉS), LE CENTRE SOCIAL (DANS LE CADRE DE SON PROJET SOCIAL), LA COLLECTIVITÉ ET LES RETRAITÉS QUI SONT INVESTIS DANS LA DÉMARCHE, LE PROJET "RETRAITE ACTIVE" S'EST DÉVELOPPÉ EN 2013. IL A POUR AMBITION DE QUESTIONNER LES SÉNIORS SUR CES PROBLÉMATIQUES ET D'ENVISAGER DES ACTIONS POUR Y RÉPONDRE.

En partenariat avec les élus de Beaupréau-en-Mauges, les clubs de retraités, les antennes Familles Rurales, l'ADMR et le CLiC, le Centre Social pilote ce programme qui a pour objectif de « développer le pouvoir d'agir des habitants » explique Annabelle Duval, animatrice en charge du projet. « Les retraités se présentent au Centre Social avec un besoin, un problème ou une envie. Nous les accompagnons dans la mise en place du projet mais ce sont eux qui proposent les idées. » L'originalité et la pertinence du dispositif reposent sur ce principe.

Financé par la Ville, la CARSAT et la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées du Maine-et-Loire, ce dispositif permet de créer du lien social et de prévenir la perte d'autonomie.

On compte aujourd'hui une quarantaine de retraités porteurs de projets qui mettent en place des actions pour 400 à 500 bénéficiaires par an.

En fonction des souhaits de chacun, les retraités volontaires sont mis en relation pour constituer des groupes de travail. Plusieurs projets ont déjà vu le jour, comme « Je t'invite à sortir ». Née de l'envie d'un groupe de retraitées de partager leurs balades, séances de cinéma ou toutes autres activités, une plate-forme numérique permet de proposer ou prendre part à une sortie. En définissant un point de rendez-vous à l'avance et en favorisant le covoiturage, ce projet aide à réduire l'isolement et les difficultés de déplacement.

Le dispositif « Retraite active » permet également de développer les liens

intergénérationnels. En effet, de plus en plus de retraités sont amenés à garder leurs petits-enfants le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Le programme « L'heure des grands-parents » s'adresse aux grands-parents et à leurs petits-enfants qui souhaitent découvrir des activités différentes de celles qui pourraient être faites à domicile. Sous la responsabilité des grands-parents, ils se retrouvent pour partager un atelier ou une sortie. Ce programme est très apprécié : « On peut rencontrer du monde et faire des activités variées avec les petits-enfants, différentes de la télé : c'est un moment privilégié ! » souligne un des retraités. Certains volontaires choisissent aussi de se mettre au service d'autres séniors, en proposant des activités régulières adaptées comme le yoga du rire, les visites à domicile, le patchwork, le bridge...

Pour 2019, de nouveaux projets sont en réflexion. Les retraités actifs souhaiteraient découvrir le théâtre d'improvisation ou créer un groupe de marche éco-citoyenne, dont le but serait de ramasser les déchets trouvés lors des promenades. En posture d'écoute active, Annabelle Duval travaille en lien avec les différents acteurs locaux et les animateurs du Centre Social pour concrétiser ces idées : « Notre souhait est de créer du lien social, en utilisant les connaissances des uns pour répondre aux problématiques des autres ».



3 retraités ont confectionné des serviettes de table en tissu pour les enfants, très curieux, de l'ALSH d'Andrezé. Vive le zéro déchet !



Un groupe de 3 retraités proposent de découvrir de nouvelles pratiques liées au bien-être. Ici, découverte de la réflexologie plantaire.



Contact :

Centre Social Eure et Mauges
Annabelle Duval - animatrice
02 41 63 06 33 ou
animation.dsl@cs-eureetmauges.fr

Détecteurs de métaux : attention !

LA DÉTECTION DES MÉTAUX EST UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉGLEMENTÉE. LES PASSIONNÉS DE DÉCOUVERTES MIRACULEUSES DOIVENT ÊTRE TRÈS PRUDENTS ET EN RÈGLE AVEC LA LÉGISLATION AVANT DE SE LIVRER À LA RECHERCHE DE MÉTAUX EN TOUS GENRES.

Tout d'abord, la législation n'interdit pas l'usage des détecteurs de métaux mais en réglemente l'utilisation. En tant que particulier, il est interdit de détecter sur ou à proximité d'un site archéologique.

Avant toute utilisation d'un détecteur, la personne voulant prospecter sur une propriété privée devra obtenir l'accord écrit du propriétaire ainsi qu'une autorisation de la préfecture mentionnant le ou les terrain(s) où auront lieu les recherches. L'autorisation du propriétaire seule ne suffit pas à couvrir l'utilisateur. Seule exception, les plages du domaine public qui sont exemptes de cette législation (sauf exceptions, se renseigner en mairie du lieu concerné).

En cas de découverte, tout objet archéologique trouvé à l'aide

d'un détecteur de métaux sans autorisation préfectorale, même lors d'actions de dépollution, ne rentre pas sous le cadre de la découverte fortuite mais sous celle de la recherche archéologique. C'est une action illégale, les peines encourues peuvent alors aller jusqu'à 10 ans de prison et 150000 € d'amende ou la moitié de la valeur estimée des biens découverts. La vente ou l'échange des objets découverts par ce biais sera alors considéré(e) comme du recel d'objets volés.

De plus, même si aucune découverte n'est faite, le principe même de prospecter sans autorisation expose à une contravention de 5^e classe, soit 1500 € et la saisie du détecteur.

À l'inverse, si la personne trouve un objet pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie,

et qu'elle dispose de toutes les autorisations demandées, elle est dans l'obligation de déclarer sa découverte auprès du Service Régional d'Archéologie. Une autorisation d'utilisation de détecteur de métaux n'autorise, en aucun cas, le détenteur à réaliser des excavations sur le terrain concerné.

Enfin, la possession et le transport d'un détecteur de métaux sont parfaitement autorisés.



ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

TDphoto49

Thierry Deroncourt
Photographe de mariage, entreprise, famille
4 rue de la Garenne - Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges
06 59 69 33 41
tdphoto49@gmail.com

Tiphaine Vincent

Diététicienne-Nutritionniste
Maison de santé - Jallais
06 34 66 04 64
tiphaine.vincent@orange.fr

Maison Subileau

Mickaël Subileau
Boucher itinérant
Marché de Beaupréau tous les lundis
06 81 15 25 73
m.subileau78@gmail.com

Astikoto

Stéphanie Cantoni
205 rue Jules Verne (ZAC Anjou Actiparc) - Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges
06 26 38 66 54
stephanie.cantoni@astikoto.fr

Les Goûts et les Couleurs

Emilie Pouvreau
Épicerie fine
205 rue Jules Verne
(ZAC Anjou Actiparc)
Beaupréau
49600 Beaupréau-en-Mauges
06 88 68 51 66

CHANGEMENTS D'ADRESSES

SSIAD DU CENTRE MAUGES (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

24 RUE MONT DE VIE - BEAUPRÉAU
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
Deux infirmières coordinatrices sont à votre écoute :
02 41 71 76 85 ou
ssiad@beaupreauenmauges.fr

TRÉSOR PUBLIC
9 RUE DE LA SABLIÈRE - BEAUPRÉAU
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 63 01 30

À partir du 1^{er} janvier 2019, le Trésor Public de Beaupréau sera votre interlocuteur pour le paiement des factures émises par la commune uniquement. Pour les impôts, merci de vous adresser au service des impôts des particuliers de Cholet.

À la rencontre des entreprises : entre savoir et savoir-faire



EN MODE TOURISTE CURIEUX, JEUNE EN FORMATION OU ENTREPRENEUR EN DEVENIR, LA DÉCOUVERTE DU MONDE DE L'ENTREPRISE EST EN VOGUE SUR LE TERRITOIRE DES MAUGES. C'EST QUOI TON ENTREPRISE ? LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE, LES FOLLES JOURNÉES POUR ENTREPRENDRE... LES INITIATIVES SE MULTIPLIENT POUR OFFRIR AU GRAND PUBLIC LA POSSIBILITÉ DE FRANCHIR LES PORTES D'ENSEIGNES DEVANT LESQUELS ON PASSE RÉGULIÈREMENT, EN SE DEMANDANT CE QU'IL SE PASSE À L'INTÉRIEUR. FOCUS SUR LE PROJET DE L'ASSOCIATION POUR LE RAPPROCHEMENT ÉCOLE ENTREPRISE DANS LE CHOLETAIS ET LES MAUGES, COMMUNÉMENT APPELÉE APREEC.



1. L'APREEC c'est qui ?

Née il y a une quarantaine d'années à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), l'APREEC fédère aujourd'hui 78 entreprises et près de 60 établissements scolaires sur le secteur du Choletais et des Mauges.

Cette association est dirigée à parité par des entrepreneurs et des enseignants, passionnés par la transmission. Ils œuvrent pour offrir aux jeunes la possibilité de découvrir le monde de l'entreprise : les différentes filières et l'ensemble des métiers qui les composent. Dès les classes de 4^e et 3^e, les élèves se voient ainsi ouvrir de nouveaux horizons, à un âge idéal pour susciter des vocations.

Bernard Boisseau, Président de l'APREEC et dirigeant de BM Métallerie à Sèvremoine

« Il existe des métiers dont les jeunes n'ont jamais entendu parler. On leur fait découvrir tous types d'emplois, et pour toutes les qualifications, du CAP au titre d'ingénieur. Le plus intéressant à cet âge-là, c'est de leur donner l'envie d'aller au-delà du métier, l'envie d'entreprendre. C'est une véritable satisfaction de voir ceux que l'on a suivi créer leur propre entreprise. »





2. À quoi sert l'APREEC ?

L'APREEC a pour objectif de créer le lien entre l'école et l'entreprise. Elle met en relation ces deux milieux et facilite leurs échanges grâce à un réseau solide et au relais de la CCI. Elle organise et prend en charge le transport, ce qui permet de multiplier les visites et les actions pédagogiques. Plusieurs types d'actions sont possibles: en direct au cœur de l'entreprise avec les visites générales ou techniques, mais aussi les interventions de professionnels en classe, les stages, les parrainages. L'APREEC participe également à des évènements ou des actions comme *La semaine de l'industrie* et *les Mercredis de l'entreprise*.

3. Quel public est concerné ?

Les jeunes sont la cible de ce projet: les collégiens et les lycéens d'une part, et les jeunes en formation professionnelle d'autre part. Les salariés des entreprises en sont les principaux acteurs. Parler de leur savoir-faire, donner à explorer leur métier, est un rôle gratifiant. Des organigrammes aux salaires en

passant par les niveaux de formation, tout est propice au dialogue et à la découverte.

Établissements ou entreprises, vous pouvez contacter l'APREEC à la CCI :

02 41 49 57 29 ou
tiphaine.menard@maineetloire.cci.fr

Sur l'année scolaire 2017-2018, grâce à l'APREEC :

2 666 élèves issus de 128 groupes scolaires ont visité une entreprise.

Plus de 20 secteurs d'activités et 44 entreprises des Mauges et du Choletais ont été découverts.

NOUVELLE PLATEFORME POUR LES MARCHÉS PUBLICS

Pour permettre une meilleure lisibilité des marchés publics sur le territoire, Mauges Communauté et les 6 communes qui la composent ont adhéré à la même plateforme de dématérialisation : Dématis. Acteurs économiques, à compter du 1^{er} janvier 2019, il faudra vous rendre sur beaupreau-en-mauges.e-marchespublics.com pour consulter et répondre aux marchés émis par la commune.

La culture cinématographique en proximité



LE CINÉMA JEANNE D'ARC EXISTE DEPUIS LES ANNÉES 1930 ET PREND SES RACINES DANS LES ACTIVITÉS DE PATRONAGE DE L'ÉPOQUE. DEPUIS 2000, IL EST GÉRÉ PAR UNE ASSOCIATION INDÉPENDANTE, COMME LES SIX AUTRES SALLES QUI MAILLENT LE TERRITOIRE DES MAUGES. REMISE AUX NORMES IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES, LA SALLE DE 160 PLACES ACCUEILLE UN PUBLIC NOMBREUX (15 029 ENTRÉES LA SAISON DERNIÈRE), DANS DES CONDITIONS DE DIFFUSION OPTIMALES.

En dehors des sorties nationales, le Cinéma Jeanne d'Arc a choisi de programmer des films très variés. En proposant des séances thématiques avec des intervenants le deuxième mardi du mois, l'association aborde des préoccupations sociétales, comme les perturbateurs endocriniens ou les violences faites aux femmes. Les séances pour les scolaires tiennent également une place importante avec 2346 entrées en 2017. « Nous souhaitons permettre à tous de développer une culture cinématographique, en proximité » explique l'association. Soucieux de tisser du lien avec les acteurs associatifs, culturels et sociaux du territoire, le cinéma s'associe à de nombreux événements locaux, comme le Festival des Solidarités ou la Saison Franco-Roumaine.

Les mardis du cinéma :

Depuis septembre, les bénévoles s'attachent à programmer tous les mardis des projections de films « Art et essai » et des documentaires, en version originale sous-titrée ou version française. Le public est amené à découvrir des œuvres oubliées, méconnues ou qu'il n'aurait pas vu spontanément (dates des prochaines séances en pages 17 à 19 de ce Mag).

D'autres événements viennent ponctuellement enrichir la programmation du Cinéma Jeanne d'Arc.

- **Les soirées « ciné-concert » :** l'idée est de coupler la projection d'un film avec le concert d'un ensemble local, comme en mai dernier avec

l'intervention du Hot Club des Mauges et la projection du film Django ;

- **Les festivals de cinéma :** au plus près des préoccupations citoyennes, le Cinéma Jeanne d'Arc s'associe à des festivals internationaux comme « AlimenTerre », en octobre, en proposant des projections thématiques ;

- **Les rencontres avec des réalisateurs ou auteurs,** comme en novembre dernier avec la projection du film d'animation « Un homme est mort » en présence d'Étienne Davodeau.

L'ensemble des animations proposées sont annoncées sur le site de l'association.

Contact

02 41 70 88 71

www.cinema-beaupreau.com

Amala Dianor danse sur le territoire



AVANT LE SPECTACLE, IL Y A SA CRÉATION. À CHAQUE SAISON CULTURELLE, SCÈNES DE PAYS SOUTIENT 3 À 4 ARTISTES DANS LEUR DÉMARCHE DE CRÉATION ARTISTIQUE. LE CHORÉGRAPHE ANGEVIN AMALA DIANOR EST « ARTISTE ASSOCIÉ » À SCÈNES DE PAYS DEPUIS 3 ANS. IL CONCLUT SON PARCOURS DANS LES MAUGES AVEC SON NOUVEAU SPECTACLE « THE FALLING STARDUST » (POUSSIÈRES D'ÉTOILES OUBLIÉES), JOUÉ À LA LOGE LE 29 JANVIER.

Pour Amala, la danse a toujours fait partie de sa vie. Au Sénégal, son pays d'origine, elle était de tous les événements familiaux. Et à l'école, Amala n'était jamais le dernier à imiter Mickael Jackson. Au point que son institutrice alerta ses parents sur ce jeune talent. Un danseur était né. Dans les Mauges, le danseur Amala Dianor n'est pas en terre inconnue. En tant qu'artiste associé, il y a posé ses bagages en 2016 pour travailler « en résidence » la création de ses spectacles mêlant danse classique, hip-hop et contemporaine. Il s'est parallèlement régulièrement impliqué dans de nombreuses rencontres et ateliers chorégraphiques auprès des scolaires et des écoles de danse. Ces



Le chorégraphe Amala Dianor en résidence de création à la Loge à Beaupreau pour son prochain spectacle.

partages d'expériences lui ont permis d'enrichir ses créations au contact des gens du territoire.

Informations et réservations

02 41 75 38 34 – scenesdepays.fr

JANVIER

SAMEDI 5 JANVIER

> SUPER LOTO

LE PIN-EN-MAUGES

Organisé par le club de Basket USPP
 > 20h / Salle de sport
 Réservation : 02 41 70 07 51

> SOIRÉE LIVRES

GESTÉ

Organisée par l'association La Cocotte Minute
 > Jean Geste Café



> CONCOURS DE PALETS

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par les Verts d'Anjou
 > Maison des Loisirs

MARDI 8 JANVIER

> PROJECTION « DEMAIN TOUS CRÉTINS »

sur les perturbateurs endocriniens

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
 > 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

VENDREDI 11 JANVIER

> SOIRÉE ZEN

BEAUPRÉAU

Organisée par la piscine Aqua'Mauges
 > 20h30 / Piscine Aqua'Mauges

SAMEDI 12 JANVIER

> CONCERT DES AFOUS AFOUS

GESTÉ

Organisé par l'association La Cocotte Minute
 > Jean Geste Café

> CONCOURS DE FLÉCHETTES

LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisé par les Buzards
 > 13h30 / Maison des Loisirs



SAMEDI 12, DIMANCHE 13, MARDI 15, VENDREDI 18, SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JANVIER

> REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

BEAUPRÉAU

Organisées par le Théâtre Amateur Bellopratain
 > 20h30 et 15h les dimanches / Centre Culturel de la Loge
 Renseignements : 02 41 75 38 34

MARDI 15 JANVIER

> SOIRÉE ART ET ESSAI

« L'ENFANT DU DIABLE »

en présence de Marion Le Roy Dagen et sa photographe (cycle Franco Romain)

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
 > 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

SAMEDI 19 JANVIER

> CONCOURS DE BELOTE

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le Fanny club pétanque
 > 13h30 / salle des Chevaliers de Malte

> CONCOURS DE BELOTE

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

Organisé par le club de Tennis de table
 > Salle Commune des Loisirs

> SOIRÉE KARAOKÉ

GESTÉ

Organisée par l'Association La Cocotte Minute
 > Jean Geste Café



> TOURNOI DE TAC-TIK

LA POITEVINIÈRE

Organisé par Les Pict'Ados
 > 20h / salle des Loisirs
 Informations et réservations : 07 87 53 67 59

LUNDI 21 JANVIER

> DON DU SANG

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Familles Rurales
 > de 16h à 19h / Maison Commune des Loisirs

MARDI 22 JANVIER

> THÉ DANSANT

JALLAIS

Organisé par le Club de la Joie
 > 14h30 / Salle des Fêtes

> THÉÂTRE « LES PETITES REINES »

BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
 > 20h30 / Centre culturel de La Loge
 Réservation : 02 41 75 38 34



> PROJECTION « MÉLODIE » séance en partenariat avec l'Ecole de Musique

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
 > 18h / Cinéma Jeanne d'Arc

> SOIRÉE ART ET ESSAI « LIBRE »

sur l'accueil des réfugiés

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
 > 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

MERCREDI 23 JANVIER

> DON DU SANG

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par Familles Rurales
 > 16h / Salle des Chevaliers de Malte

> CONCOURS DE BELOTE

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES

Organisé par le Club du 3^e âge
 > Salle Commune des Loisirs

SAMEDI 26 JANVIER

> SOIRÉE COMIQUE

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par le FCVR
 > 20h30 / Salle des Chevaliers de Malte

> SAINTE-BARBE

GESTÉ

Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
 > Espace Thévinère

> SOIRÉE IRLANDAISE

JALLAIS

Organisée par Zik à Jallais
 > 20h30 / Salle des Fêtes

> REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

LE PIN-EN-MAUGES

Organisée par le Théâtre Amateur « Y a du Pin sur les Planches »
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JANVIER

> EXPOSITION PEINTURE

LE PIN-EN-MAUGES

Organisée par l'association Familles Rurales
> Samedi : 14h-18h
Dimanche : 10h-12h et 14h-18h
Salle du Relais du Bois



DIMANCHE 27 JANVIER

> REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

LE PIN-EN-MAUGES

Organisée par le Théâtre Amateur « Y a du Pin sur les Planches »
> 15h / Salle du Relais du Bois

MARDI 29 JANVIER

> DANSE CONTEMPORAINE « THE FALLING STARDUST »

BEAUPRÉAU

Organisée par Scènes de Pays
> 20h30 / Centre culturel de La Loge
Réservation : 02 41 75 38 34



Credit: Jeff Rabillon

> SOIRÉE ART ET ESSAI « TROIS VISAGES »

Film iranien en VO

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
> 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

FÉVRIER

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 FÉVRIER

> REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Théâtre Amateur « Y a du Pin sur les Planches »
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

SAMEDI 2 FÉVRIER

> SOIRÉE MUSIQUES DU MONDE « FANFARE CIOCARLIA »

BEAUPRÉAU

Organisée par Scènes de Pays
> 20h30 / Centre culturel de La Loge
Réservation : 02 41 75 38 34

> CROSS DÉPARTEMENTAL

GESTÉ

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
> Espace Thévinère



> CONCOURS DE PALETS LAITON EN DOUBLETTE

GESTÉ

Organisé par Le Palet Gestois
> Complexe sportif
Inscription à 13h30 – 8 € par joueur

DIMANCHE 3 FÉVRIER

> CONCOURS DE BELOTE

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par les Amis de la Santé
> 13h30 / Salle des Chevaliers de Malte

LUNDI 4 FÉVRIER

> ATELIER DÉCOUVERTE RÉFLEXOLOGIE

JALLAIS

Organisé par le Centre Social Evre et Mauges
> 14h30-16h30 / Salle Maupassant
Inscription : 02 41 63 06 33

JEUDI 7 FÉVRIER

> CONCERT DE MUSIQUE DES BALKANS

GESTE

Organisé par l'Association La Cocotte Minute
> Le Jean Geste Café

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 FÉVRIER

> REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Théâtre Amateur « Y a du Pin sur les Planches »
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

SAMEDI 9 FÉVRIER

> TOURNOI DE BADMINTON

LA POITEVINIÈRE

Organisé par Les Fous du Volant
> 13h / Salle de sport



> SUPER LOTO

GESTÉ

Organisé par le Football Club Fief Gesté
> Espace Thévinère

MARDI 12 FÉVRIER

> CINÉMA « THE SOCIAL NETWORK »

Sur l'addiction internet. Suivi d'un débat

BEAUPRÉAU

Organisé par le Cinéma Jeanne d'Arc
> 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

VENDREDI 15 FÉVRIER

> BAL

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
> 14h30 / Maison Commune des Loisirs

SAMEDI 16 FÉVRIER

> ÉLECTION DES REINES

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisée par le Comité des Fêtes
> 20h / salle des Chevaliers de Malte

> CONCOURS DE BELOTE

GESTÉ

Organisé par le Comité des fêtes
> Espace Thévinère

MARDI 19 FÉVRIER

> SOIRÉE ART ET ESSAI « DEUX BILLETS DE LOTERIE »

(cycle Franco Romain)

BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
> 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

VENDREDI 22 FÉVRIER

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression

SAMEDI 23 FÉVRIER

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression



DIMANCHE 24 FÉVRIER

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par les Tréteaux Jubadois
> 15h / Espace Expression

> THÉ DANSANT

GESTÉ

Organisé par l'AFN UNC
Espace Thévinière

JEUDI 28 FÉVRIER

> CONCOURS DE BELOTE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
> 14 h / Maison Commune des Loisirs

MARS

VENDREDI 1^{ER} MARS

> CONCOURS DE PALETS

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le FCVR
> 20h / salle des Chevaliers de Malte



> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

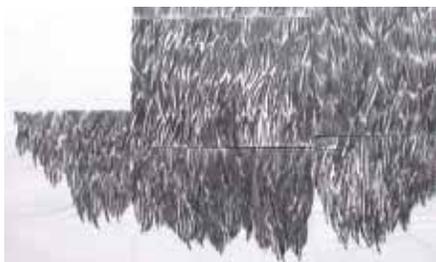
Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression

DU 2 MARS AU 31 MARS

> EXPOSITION ARTS PLASTIQUES
« CARTE BLANCHE À MANON TRICOIRE »

BEAUPRÉAU

> 15h à 18h tous les jours / Centre culturel de La Loge
Renseignements : 02 41 75 38 30



SAMEDI 2 MARS

> CONCOURS DE BELOTE

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

Organisé par le FCVR
> 13h30 / salle des Chevaliers de Malte

> CONCOURS DE TAROT

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par le Tarot Club Jubadois
> 13h30 / Maison Commune des Loisirs

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression

> FÊTE DE L'ORTHOGRAPHE

JALLAIS

Organisée par le Club de la Joie
> Après-midi / Salle des Fêtes



> SÉANCES DE VARIÉTÉS

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Foyer des Jeunes
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

DIMANCHE 3 MARS

> SÉANCES DE VARIÉTÉS

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Foyer des Jeunes
> 15h / Salle du Relais du Bois

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par les Tréteaux Jubadois
> 15h / Espace Expression

JEUDI 7 MARS

> CONCOURS DE BELOTE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Rendez-Vous d'Automne
> 14 h / Maison Commune des Loisirs



> FORUM SPORT SANTÉ

BEAUPRÉAU

Organisé par le Centre Social Evre et Mauges
> Renseignements : 02 41 63 06 33

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MARS

> REPRÉSENTATIONS
SÉANCES DE VARIÉTÉS

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Foyer des Jeunes
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

VENDREDI 8 MARS

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression

SAMEDI 9 MARS

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 20h30 / Espace Expression

DIMANCHE 10 MARS

> THÉÂTRE

LA JUBAUDIÈRE

Organisé par Les Tréteaux Jubadois
> 15h00 / Espace Expression

MARDI 12 MARS

> PROJECTION « MARTHA MARCY MAY MARLÈNE »

Sur l'emprise mentale, suivi d'un débat
BEAUPRÉAU

Organisée par le Cinéma Jeanne d'Arc
> 20h / Cinéma Jeanne d'Arc

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MARS

> SÉANCES DE VARIÉTÉS

LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par le Foyer des Jeunes
> 20h30 / Salle du Relais du Bois

SAMEDI 16 MARS

> CONCERT « ORCHESTRES À CORDES ET SYMPHONIQUE DES MAUGES »

BEAUPRÉAU

Organisé par le CDEM (Directeurs des Ecoles de Musique des Mauges)
> 20h30 / Centre culturel de La Loge
Renseignements : 02 41 75 38 10



> SOIRÉE DANSANTE

BEAUPRÉAU

Organisée par le Football Club de Beaupréau La Chapelle-du-Genêt
> 20h / Salle de la Prée
Réservations : emmanuel.leroy@sfr.fr

Cérémonie des vœux 2019 de **Beaupréau-en-Mauges**

Ensemble, façonnons notre territoire !



Mardi 8 janvier à 19h30
Espace Expression
La Jubaudière

Contact :

Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges
02 41 71 76 80 / accueil@beaupreaudenmauges.fr
www.beaupreaudenmauges.fr



**Beaupreau
en-Mauges**